

Présentation du projet

« Pour un accompagnement de proximité des Hygiénistes de Nouvelle-Aquitaine » - 2022

*« Accompagner quelqu'un, c'est ne se placer ni devant, ni derrière, ni à sa place.
C'est être à côté. » Joseph Templier*

Origine/genèse du projet

Les professionnels médicaux et non médicaux de la prévention et du contrôle des infections (PCI) sont des maillons indispensables du dispositif de sécurisation des soins de par leurs missions de prévention et de surveillance des infections associées aux soins.

Leurs métiers sont très spécifiques dans le sens où ces professionnels exercent leurs missions en transversalité et de ce point de vue, ils sont exigeants sur le plan du savoir-faire relationnel au-delà des connaissances scientifiques, techniques et méthodologiques requises.

Pourtant, en dehors des journées de réseaux régionales ou des congrès nationaux, les intervenants n'ont que peu d'occasions de se rencontrer et d'échanger. Et ces derniers temps, ces opportunités de rencontres ont été mises à mal par la longue période pandémique d'autant plus que les disponibilités des membres des EOH et des DMH sont limitées du fait d'une réduction des effectifs de spécialités.

Dans ce contexte, les membres du Pôle Appui du CPIAS NA ont choisi d'initier la création d'un espace-temps de réflexivité offrant aux hygiénistes l'opportunité de réinterroger, d'analyser leurs pratiques professionnelles et d'y donner du sens et de la cohérence. Les animateurs de cet espace privilégié ont vocation à garantir la cordialité des échanges, leur confidentialité et le recentrage sur les questions liées au travail.

1- Ateliers « Analyse de Pratiques Professionnelles Réflexive » (APPR)

De ses origines dans les années 70 à aujourd'hui, le champ de l'Analyse de Pratiques Professionnelles a petit à petit couvert un vaste territoire marqué par des approches multiples et la pluralité des bases théoriques. Pour autant, quelle que soit la méthode choisie, un groupe d'analyse de pratiques professionnelles est caractérisé par cinq éléments fondamentaux : l'analyse, la pratique, les rôles (l'exposant, les autres participants, l'animateur-facilitateur), le groupe et enfin les contractualisations au moment de la mise en place du groupe et au début de chaque séance d'APP.

Définition de l'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP)

« L'analyse des pratiques est une méthode de formation ou de perfectionnement fondée sur l'analyse d'**expériences professionnelles**, récentes ou en cours, présentées par leurs auteurs dans le cadre d'un groupe composé de personnes exerçant la même profession. » [Wikipédia](#)

Il convient d'emblée de préciser que par « expérience professionnelle », on entend l'analyse d'une situation professionnelle vécue et non pas l'analyse d'une personne.

La modalité d'Analyse de Pratiques Professionnelles Réflexive (APPR)

En référence à la description de Ph. Perrenoud (2004), « Le praticien réflexif est un praticien qui se regarde agir comme dans un miroir et cherche à comprendre comment il s'y prend, et parfois pourquoi il fait ce qu'il fait, éventuellement contre son gré ». A ce titre, l'analyse réflexive est une démarche compréhensive et se démarque de toute velléité de démarche explicative.

L'objectif principal des animateurs est de conduire une analyse réflexive des pratiques pour développer ou découvrir la compétence de « savoir-analyser ».

Public cible

Professionnels médicaux et non médicaux en poste au sein d'une EOH ou d'un DMH de la région Nouvelle-Aquitaine.

Intentions pédagogiques

- ✗ Développer la capacité à « savoir-analyser » ses propres pratiques en prenant du recul par rapport à des vécus professionnels.
- ✗ Produire un questionnement régulier sur les pratiques professionnelles à partir de situations concrètes qui ont interpellées le professionnel.
- ✗ Développer une cohésion de groupe (réseau) et des compétences collectives.

Participants

Il s'agit d'un groupe pluri professionnel de **8 à 12 membres** exerçant au sein d'une **EOH** ou d'un **DMH** de Nouvelle-Aquitaine quelle que soit leur ancienneté dans la spécialité, formés ou non à l'analyse de pratiques. En s'inscrivant aux ateliers, les participants confirment être **volontaires** pour participer à des ateliers d'Analyse de Pratiques Professionnelles Réflexive entre pairs. Ils ont signé la **Charte** des participants aux ateliers APPR.

Moyens

Les animateurs appliqueront le protocole d'Analyse de pratiques professionnelles réflexive (APPR) : les situations proposées seront issues de situations vécues en cours, récentes ou anciennes rapportées par les participants.

Durée

L'atelier APPR se déroulera de **9h30 à 13h** pour permettre l'analyse d'une ou deux expériences (1h30 à 2 h par situation).

Le calendrier des interventions est établi par l'équipe Appui du CPias Nouvelle-Aquitaine en accord avec les participants de chaque groupe préalablement constitué en fonction de leur répartition sur le territoire régional.

Le **calendrier 2022** proposé est celui-ci :

- ✗ Atelier **juin 2022** : semaines 23 ou 24 ou 25
- ✗ Atelier **novembre/décembre 2022** : semaines 46 ou 47 ou 48

Suivi

A l'issue de chaque atelier, une attestation de présence sera remise aux participants.

Animateurs-facilitateurs du CPias NA (binôme de cadres de santé hygiénistes formées à l'APP, niveau 1) : Véronique Delannoy, Rachel Dutrech, Laurence Rousseaud

2- Café des Hygiénistes

Public cible

Professionnels médicaux et non médicaux en poste au sein d'une EOH ou d'un DMH de la région Nouvelle-Aquitaine **inscrits ou non** aux Ateliers « Analyse de Pratiques Professionnelles Réflexive » (APPR).

Principe et finalité

L'ordre du jour de la rencontre est finalisé en début de séance.

Il émane aussi bien des besoins émis par les participants au moment de leur inscription que des membres du CPias NA qui proposent de traiter un ou plusieurs thèmes récurrents relatifs à la période récente ou actuelle.

En pratique, selon l'actualité, il peut s'agir d'un temps d'échanges centré sur le décryptage de recommandations nationales ou régionales et les problématiques de mise en œuvre éventuelles qu'elles posent.

Ce temps peut aussi permettre l'analyse de questions techniques par le partage argumenté de stratégies ou de solutions et des retours d'expériences.

C'est également l'occasion pour les participants d'exprimer des besoins d'accompagnement ou d'actions spécifiques au sein de leur établissement de la part des professionnels du CPias NA.

Au-delà, le Café se veut être un espace convivial garantissant la conduite de réflexions professionnelles. Il a vocation à renforcer les liens de confiance entre les hygiénistes afin de réduire le sentiment d'isolement en facilitant les échanges entre experts de la PCI.

Modalités organisationnelles

Un mois avant la rencontre, comme pour les Journées de Réseau, le **rappel de la date** de tenue du Café ainsi que le lien vers le formulaire d'**inscription** en ligne sur le site du CPias NA, sont communiqués par mail.

Aucune assiduité des participants n'est requise ; la participation au Café est gratuite. La rencontre est maintenue pour un minimum de **8 participants**. En cas d'empêchement, il est souhaitable d'en informer les organisateurs *via* le secrétariat du CPias NA.

Les participants au **Café se réunissent de 14h à 17h**, le même jour et au même endroit que ceux de l'atelier APPR (dates précises et lieux à confirmer) :

- ✗ Café en **juin 2022** : semaine 23 ou 24 ou 25
- ✗ Café en **novembre/décembre 2022** : semaine 46 ou 47 ou 48

Le Café est animé par des membres médicaux et non médicaux du Pôle Appui du CPias NA.

A la clôture du Café :

- ✗ Chaque participant reçoit une attestation de présence.
- ✗ Les participants sont invités à compléter un questionnaire de satisfaction.
- ✗ Dans les jours suivants, ils seront destinataires d'une synthèse thématique des échanges.